



# Formation de direction Jeunesse+Politique 2020-2021

## Conditions de participation

- ▶ L'inscription à la Formation de direction J+P est définitive. En t'inscrivant, tu t'engages à suivre les différents éléments du cours et à t'acquitter de tes frais de participation. La FSPJ se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect de l'engagement.
- ▶ Pour obtenir un certificat de formation, tu dois suivre tous les éléments du cours (le module 1, les quatre week-ends de formation du module 2 et la journée de formation du module 3).
- ▶ Pour pouvoir participer au module 2, tu dois réussir tous les tests du module 1.
- ▶ Le but du module 3 est d'engager une réflexion sur les compétences acquises. Tu dois avoir participé à au moins trois des quatre week-ends de formation du module 2 pour pouvoir participer au module 3. Si tu n'as participé qu'à un ou deux week-ends de formation, tu rattraperas le module 3 lors de la prochaine Formation de direction J+P.
- ▶ La Formation de direction J+P est construite pour pouvoir être entièrement complétée sur une année scolaire. Néanmoins, si tu ne peux pas ou plus participer à l'un des éléments de la formation, tu as la possibilité de le rattraper lors de la prochaine Formation de direction J+P. La FSPJ décide de ce qui constitue une excuse valable. Il n'existe aucun droit au report d'une partie de la formation.
- ▶ Comme les workshops sont parfois organisés sur plusieurs jours, il n'est pas possible de ne participer qu'à certaines parties d'un week-end de formation. En t'inscrivant, tu t'engages donc à être présent-e à **tous les workshops** du week-end.
- ▶ En cas d'empêchement, préviens-nous **au minimum 1 mois à l'avance**, pour que nous puissions procéder aux ajustements nécessaires. En deçà de cette limite, la FSPJ se réserve le droit de suspendre la possibilité de rattraper les éléments de cours manqués pour obtenir le certificat de formation.
- ▶ Tout remboursement est exclu.
- ▶ Afin de favoriser la mise en réseau et le partage d'expérience, tou-te-s les participant-e-s sont invité-e-s à souper et dormir ensemble à l'auberge de jeunesse. Les frais de participation couvrent l'ensemble des repas et des collations, ainsi que les nuits passées à l'auberge de jeunesse. Les frais de déplacement sont à la charge des participant-e-s.
- ▶ Comme le souper et le programme du soir sont optionnels, tu n'es pas obligé-e d'y participer pour obtenir ton certificat de formation. Les frais de participation restent cependant les mêmes si tu soupes et dors à l'auberge de jeunesse, ou non.
- ▶ Tu es tenu-e d'informer les organisateur-ric-e-s si tu ne remplis plus les conditions d'appartenance au groupe-cible de la Formation de direction J+P.
- ▶ En t'inscrivant à la Formation de direction J+P, tu acceptes que des informations personnelles (âge, coordonnées, formation, fonction, expérience, connaissances, etc.) soient transmises aux formateur-ric-e-s.
- ▶ En t'inscrivant à la Formation de direction J+P, tu acceptes que des photos, des enregistrements audios et des vidéos soient réalisés puis utilisés par la FSPJ pour ses propres



but (publications sur internet ou sur papier). Si tu ne désires pas apparaître dans ces publications, tu es tenu-e de le communiquer à la FSPJ.

- ▶ En t'inscrivant à la Formation de direction J+P, tu acceptes que tes données soient utilisées à des fins internes à la FSPJ.
- ▶ L'assurance est à la charge des participant-e-s.

**Par ma signature, je confirme que j'ai lu et que j'accepte les conditions de participation.**

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Ce document dûment rempli est à uploader avec le formulaire d'inscription à la Formation de direction J+P 2020-2021